

DE PLATON A MARX...

Choix de textes effectué par
Jacqueline Hecht *

Platon (429-347 av. J.-C.) ou l'utopie rationalisatrice

... Ce qu'il faut fixer en premier lieu, c'est le volume numérique de la population, de combien de personnes il est besoin qu'elle se compose. Après quoi, il y a lieu de se mettre d'accord sur la répartition des citoyens et sur le nombre des sections selon lesquelles ils doivent être divisés, ainsi que sur le nombre des individus dans chaque section. C'est là-dessus qu'il faut se fonder pour faire une répartition aussi égale que possible de la terre et des lieux de résidence. Dès lors, le volume numérique convenable ne pourra être correctement choisi qu'en relation avec l'étendue du territoire et en rapport aux Etats du voisinage. Pour le territoire, l'étendue de celui-ci doit être suffisante pour nourrir tel nombre d'habitants sages et modérés, et il n'y a, outre cela, nul besoin que cette étendue soit plus grande ; quant à la population, d'autre part, il faut qu'elle ait le nombre voulu pour être capable de repousser les attaques injustes des peuples limitrophes et qu'elle ne soit pas totalement impuissante, faute de ressources, à porter secours à ses propres voisins quand on leur fait tort.

... En vue de fixer un nombre qui convienne, décidons que le nombre des chefs de famille sera de 5 040 qui, cultivant le territoire, en sont aussi les défenseurs. Que la terre, ainsi que les résidences, soient pareillement distribuées en un même nombre de sections, chacune étant l'unité distributive que sont en commun l'homme et son lot. Commençons donc par distribuer le nombre total en deux portions, puis le même nombre en trois : en fait, il est dans la nature du nombre en question de se laisser diviser en quatre, en cinq et, ainsi de suite, jusqu'à dix. Partant, quiconque institue des lois doit à propos des nombres avoir, pour autant, réfléchi à la question de savoir quel est le nombre, et comment constitué, qui sera le plus commodément utilisable pour toute organisation sociale : disons donc que c'est celui qui possède intrinsèquement le plus grand nombre de divisions et surtout de divisions qui se suivent.

... Ensuite, afin que ces choses continuent de subsister à jamais dans la même condition, voici de quoi il y a lieu de s'aviser : de la nécessité que le nombre des foyers entre lesquels nous aurons fait la répartition reste toujours le même, qu'il ne devienne, ni en quoi que ce soit plus grand, ni jamais en rien plus petit. Or, en tout Etat, il y aurait un sûr moyen, celui-ci, d'obtenir le résultat souhaité : ... instituons une autorité, la plus haute et la plus respectable ; que celle-ci, après avoir examiné comment il faut s'y prendre selon qu'il y a excès ou insuffisance d'enfants, fournisse un moyen de faire en sorte, le plus possible, que toujours il y ait seulement 5 040 résidences familiales. Or, il y a pour cela plusieurs moyens ; ces moyens sont de restreindre la génération dans les cas où la génération est surabondante ; et, inversement, il y a des mesures à prendre, des efforts à faire pour accroître le nombre des naissances : mesures et efforts qui, en recourant aux marques d'honneur ou d'in-

famie, aux remontrances que les vieillards adressent aux jeunes gens pour leur remontrer en paroles leur devoir, sont capables de produire le résultat que nous disons. Il va de soi aussi que, dans le cas où il y aurait une difficulté absolue de réaliser exactement ce nombre de 5 040 foyers domestiques et que, un débordement excessif du peuplement de la Cité, résultant du désir qu'ont ceux qui y cohabitent d'être aimables les uns pour les autres, nous nous trouvions dans l'embarras, nous avons alors à notre disposition, je pense, le vieux procédé dont nous avons parlé plus d'une fois, qui consiste à faire partir du dehors une colonie : amical départ d'auprès de gens que l'on aime, colonie composée comme il aura paru convenable qu'elle soit. Inversement, le jour où survient au contraire, soit une vague qui apporte avec elle un déluge de maladies, soit le désastre des guerres et où, faisant des orphelins, ces fléaux abaissent le chiffre de la population au-dessous du taux fixé, il faut se garder alors de faire entrer de son plein gré dans l'Etat des citoyens dont l'éducation a été une éducation bâtarde ; mais à la Nécessité, les Dieux non plus ne peuvent faire violence.

(Les Lois)

Vauban (1633-1707) et le mercantilisme populationniste

Des avantages d'une forte population ... Le Roi et ses ministres ne sauraient trop se représenter que la grandeur des rois se mesure par le nombre de leurs sujets. La marque évidente de cette vérité est que, où il n'y a pas de sujets, il n'y a ni Prince ni Etat, ni domination quelconque ; il faut dire conséquemment que, où il y a peu de sujets, il y a peu de puissance et de grandeur et que, où il y en a beaucoup, il arrive tout le contraire, spécialement quand ils sont unis et affectionnés.

(Pensées et mémoires politiques inédits)

Que sa majesté ait la bonté de se souvenir que la grandeur des rois se mesure par le nombre de leurs sujets, et que c'est de là que dépend toute leur grandeur, leur puissance, leur richesse, et que sans cela, ils n'ont que de vains titres qui sont à charge à eux-mêmes et à tout le monde et rien plus.

(Oysivetés de M. de Vauban)

... Il est constant que la grandeur des Rois se mesure par le nombre de leurs Sujets ; c'est en quoy consiste leur bien, leur bonheur, leurs richesses, leurs forces, leur fortune et toute la considération qu'ils ont dans le monde... puisque c'est en cela que consiste tout leur bonheur, ils ne sçauroient trop se donner de soin pour la conservation et augmentation de ce Peuple qui leur doit être si cher.

... Une très notable diminution de Peuples... est le plus grand mal qui puisse arriver dans un Etat.

(Projet d'une Dixme royale, 1707)

Utilité des dénombrements
Faire le dénombrement des peuples du royaume tous les ans une fois, et établir pour cela une certaine méthode

* Chargée de recherches à l'Institut National d'Etudes Démographiques.

aisée et sûre ; imiter si l'on veut celle des Chinois, qui se fait avec une fort grande aisance ; surtout que celle-ci fasse connaître le nombre et la qualité et profession des sujets de toute condition.

Je ne vois rien de plus nécessaire à un Prince qui aime son peuple, que de savoir précisément l'état où il est, les réparations dont il a besoin et ce qui peut lui manquer ; car les hommes sont bien les possesseurs de la terre, mais le véritable bien des rois consiste en la possession des hommes qui est un bien précieux, qui fait valoir tous les autres et qui, n'appartenant qu'à la souveraineté, on ne saurait trop le cultiver.

(Pensées et mémoires politiques)

Il seroit à désirer que le Roy voulût bien s'éclaircir davantage sur ces Dénombrements, en ordonnant une Revûe

annuelle plus exacte, dont l'extrait se fist en Tables... pour avoir toutes les particulières uniformes. Il apprendroit par ce moyen.

i. Les Accroissemens et les Dépérissemens de ses Peuples, et ce qui les cause.

ii. Les accidens généraux et particuliers qui leur arrivent de temps en temps.

iii. L'infinité de distinctions qui se sont introduites parmy eux ; le mal qu'elles y causent, et le nombre de gens de chaque espèce, qui les composent »...

... Il est certain que le Roy en tireroit de grands avantages, ne fût-ce que d'apprendre tous les ans, comme nous venons de le dire, l'Accroissement ou le Décroissement de ses Peuples...

De tous ceux à qui le dénombrement des Peuples peut être utile, il n'y en a point à qui il le soit davantage qu'au Roy même ; puisque ce n'est que par rapport à son service que les autres

en ont besoin ; étant certain que son premier et principal interest est celui de la conservation de ses Peuples, et de leur accroissement ; parce que le plus grand malheur qui puisse arriver à son Etat, est leur dépérissement...

Quelle satisfaction ne seroit-ce pas à un grand Roy de sçavoir tous les ans à point-nommé le nombre de ses Sujets en général et en particulier... ? ... Quel plaisir n'auroit-il pas d'en voir l'Accroissement par sa bonne conduite... ?

(Projet d'une Dixme royale, 1707)

Cantillon (1697-1734)

et les prémices de la capillarité sociale

Si les propriétaires de terres avaient à cœur la multiplication des hommes, s'ils encourageaient les paysans à se marier jeunes, et à élever des enfants, par la promesse de pourvoir à leur subsistance, en destinant les terres uniquement à cela, ils multiplieraient sans doute les



Paysants et porte-coltes, sont en ceste guise accoutrez

hommes, jusqu'au nombre que les terres pourraient entretenir ; et cela suivant les produits de terre qu'ils destineraient à la subsistance de chacun, soit celui d'un arpent et demi, soit celui de quatre à cinq arpents, par tête.

Mais si au lieu de cela, le Prince, ou les propriétaires de terres, les font employer à d'autres usages qu'à l'entretien des habitants ; si, par le prix qu'ils donnent au marché des denrées et marchandises, ils déterminent les fermiers à mettre les terres à d'autres usages, que ceux qui servent à l'entretien des hommes (car nous avons vu que le prix que les propriétaires offrent au marché, et la consommation qu'ils font, déterminent l'emploi qu'on fait des terres, de la même manière que s'ils les faisait valoir eux-mêmes), les habitants diminueront nécessairement en nombre. Les uns, faute d'emploi, seront obligés de quitter le pays, d'autres, ne se voyant pas les moyens nécessaires pour élever des enfants, ne se marieront pas, ou ne se marieront que tard, après avoir mis quelque chose à part pour le soutien du ménage.

... Lorsque j'ai dit que les propriétaires de terres pourraient multiplier les habitants à proportion du nombre que ces terres pourraient entretenir, j'ai supposé que le plus grand nombre des hommes ne demande pas mieux qu'à se marier, si on les met en état d'entretenir leurs familles, de la même manière qu'ils se contentent de vivre eux-mêmes ; c'est-à-dire que, si un homme se contente du produit d'un arpent et demi de terre, il se mariera, pourvu qu'il soit sûr d'avoir de quoi entretenir sa famille à peu près de la même façon ; que s'il ne se contente que du produit de cinq à dix arpents, il ne s'empressera pas de se marier, à moins qu'il ne croie pouvoir faire subsister sa famille à peu près de même.

Les enfants de la noblesse en Europe sont élevés dans l'affluence ; et comme on donne ordinairement la plus grande partie du bien aux aînés, les cadets ne s'empressent guère de se marier ; ils vivent pour la plupart garçons, soit dans les armées, soit dans les cloîtres, mais rarement en trouvera-t-on qui ne soient prêts à se marier, si on leur offre des héritières et des fortunes, c'est-à-dire le moyen d'entretenir une famille sur le pied de vivre qu'ils ont en vue et sans lequel ils croiraient rendre leurs enfants malheureux.

Il se trouve aussi dans les classes inférieures de l'Etat plusieurs hommes qui, par orgueil et par des raisons semblables à celles de la noblesse, aiment mieux vivre dans le célibat, et dépenser sur eux-mêmes le peu de bien qu'ils ont, que de se mettre en ménage. Mais la plupart s'y mettraient volontiers, s'ils pouvaient compter sur un entretien pour leur famille tel qu'ils le voudraient : ils croiraient faire tort à leurs enfants, s'ils en élevaient pour les voir tomber dans une classe inférieure à la leur. Il n'y a qu'un très petit nombre d'habitants dans un Etat, qui évitent le mariage par pur esprit de libertinage : tous les bas ordres des habitants ne demandent qu'à vivre, et à élever des enfants qui puissent au moins vivre comme eux.

Lorsque les laboureurs et les artisans ne se marient pas, c'est qu'ils attendent à épargner quelque chose pour se mettre en état d'entrer en ménage ou à trouver quelque fille qui apporte quelque petit fonds pour cela ; parce qu'ils voient journellement plusieurs autres de leur espèce qui, faute de prendre de pareilles précautions, entrent en ménage et tombent dans la plus affreuse pauvreté, étant obligés de se frauder de leur propre subsistance, pour nourrir leurs enfants.

(Essai sur la nature du commerce en général, 1755, Edition de l'I.N.E.D., 1952)

Quesnay (1694-1774) la richesse et la population

Ce sont les hommes qui constituent la puissance des Etats : ce sont leurs besoins qui multiplient les richesses : plus les nations augmentent les productions dont elles ont besoin, et plus elles en consomment, plus elles sont riches. Sans la jouissance et la consommation, les productions seraient des biens inutiles. C'est la consommation qui les rend commercables et qui en soutient le prix ; c'est le bon prix et la quantité des productions qui forment les revenus ou les richesses annuelles de chaque nation. Ainsi les hommes en multipliant et en consommant les productions sont eux-mêmes la cause primitive et constitutive de leurs richesses.

C'est donc de l'emploi des hommes et de l'accroissement de la population que dépendent l'entretien et l'augmentation des richesses renaissantes et successives des nations. L'état de la population et de l'emploi des hommes sont donc les principaux objets du gouvernement économique des Etats ; ...

La population s'augmente dans un Etat, à proportion que les revenus de la nation s'accroissent ; parce que les revenus procurent une aisance et des gains qui conservent et qui attirent les hommes, mais c'est par le bon emploi des hommes, conformément aux dispositions avantageuses du pays, que la nation peut accroître ses revenus. ...

On voudrait accroître la population dans les campagnes, et on ne sait pas que l'accroissement de la population dépend préalablement de l'accroissement des richesses ; que les hommes ne se multiplient et ne multiplient les richesses que par le secours des richesses : qu'il ne faut pas s'occuper de la multiplication des hommes, mais de la multiplication des richesses : parce qu'on aura des hommes vraiment utiles, quand on assurera le succès de leurs travaux.

... Dans le plus haut degré de prospérité en hommes et en abondance de productions, où une nation puisse parvenir, les hommes sont plus profitables à l'Etat par leurs richesses que par leur nombre ; car lorsque les richesses dominent, les hommes sont dans l'aisance et leur consommation, proportionnée à leur aisance, entretient l'abondance des richesses et la puissance de l'Etat.

..... l'abondance des richesses contribue plus que l'abondance des hommes à l'accroissement des richesses ; mais d'un autre côté, l'accroissement des richesses augmente le nombre des hommes dans toutes les professions lucratives. ...

C'est donc par le progrès des richesses qu'une nation peut parvenir à de plus grands progrès de richesses, de population et de puissance, c'est donc en vain qu'elle tendrait à multiplier les hommes sans s'attacher préalablement à multiplier les richesses.

(Article « Hommes », 1757, Edition de l'I.N.E.D. : « François Quesnay et la physiocratie, 1958, tome II)

Malthus (1766-1834) et l'accroissement géométrique de la population

Celui qui chercherait à prévoir les progrès futurs de la société verrait deux questions se poser immédiatement à son esprit :

1 — Quelles sont les causes qui ont gêné jusqu'à présent le progrès de l'humanité vers le bonheur ?

2 — Est-il possible d'écarter ces causes, en totalité ou en partie, dans l'avenir ?

L'étude de ces causes étant beaucoup trop complexe pour qu'un seul homme puisse s'y livrer avec succès, cet Essai a pour objet d'étudier uniquement les effets d'une seule d'entre elles. Cette cause, intimement liée à la nature humaine, a exercé une influence constante et puissante dès l'origine des sociétés ; et cependant elle a médiocrement retenu l'attention de ceux qui se sont préoccupés du sujet. ...

La cause à laquelle je viens de faire allusion est la tendance de tous les êtres vivants à accroître leur espèce au-delà des ressources de nourriture dont ils peuvent disposer.

Le Dr Franklin a déjà fait observer qu'il n'y a aucune limite à la faculté de reproduction des plantes et des animaux, si ce n'est qu'en augmentant leur nombre, ils se volent mutuellement leur subsistance. Si la surface de la terre, dit-il, était dépouillée de toutes ses plantes, une seule espèce (par exemple le fenouil) suffirait pour la couvrir de végétation. De même, s'il n'y avait pas d'autres habitants, une seule nation (par exemple la nation anglaise) peuplerait naturellement la terre en peu de siècles.

... Dans les Etats du nord de l'Amérique, où les moyens de subsistance ne manquent pas, où les mœurs sont pures et où les mariages précoces sont plus fréquents qu'en Europe, pendant plus d'un siècle et demi la population a doublé en moins de vingt-cinq ans. ...

Selon la table d'Euler, si l'on se base sur une mortalité de un sur trente-six et si naissances et morts sont dans le rapport de trois à un, le chiffre de la population doublera en douze années et 4/5. Ce n'est point là une simple supposition : c'est une réalité qui s'est produite plusieurs fois, et à de courts intervalles. Cependant, pour ne pas être taxé d'exagération, nous nous baserons sur l'accroissement le moins rapide qui est garanti par la concordance de tous les témoignages. Nous pouvons être certains que lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle double tous les vingt-cinq ans, et croît ainsi de période en période selon une progression géométrique. ...

Comparons maintenant l'accroissement de la population à celui de la nourri-

ture. Supposons d'abord (ce qui est inexact) que le coefficient d'accroissement annuel ne diminue pas, mais reste constant. Que se passera-t-il ? Chaque période de vingt-cinq ans ajoute à la production annuelle de la Grande-Bretagne une quantité égale à sa production actuelle. Appliquons cette supposition à toute la terre : ainsi, à la fin de chaque période de vingt-cinq ans, une quantité de nourriture égale à celle que fournit actuellement à l'homme la surface du globe viendra s'ajouter à celle qu'elle fournissait au commencement de la même période.

Nous sommes donc en état d'affirmer, en partant de l'état actuel de la terre habitable, que les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à la production, ne peuvent jamais augmenter à un rythme plus rapide que celui qui résulte d'une progression arithmétique. . . .

Le rythme d'accroissement de la population, de période en période, l'emporte donc tellement sur celui de l'augmentation des subsistances, que pour maintenir le niveau et pour que la population existante trouve toujours des aliments en quantité suffisante, il faut qu'à chaque instant une loi supérieure fasse obstacle à son extension. Il faut que la dure nécessité la soumette à son empire, que celui de ces deux principes opposés dont l'action est tellement prépondérante soit contenu dans d'étroites limites. . . .

Le manque de nourriture

On peut conclure que ce qui précède, que l'obstacle primordial à l'augmentation de la population est le manque de nourriture, qui provient lui-même de la différence entre les rythmes d'accroissement respectifs de la population et de la production. Mais cet obstacle n'agit de manière immédiate que dans les cas où la famine exerce ses ravages.

Des obstacles immédiats sont constitués par les coutumes et les maladies que fait naître la rareté des moyens de subsistance, ainsi que par toutes les autres causes physiques et morales qui tendent à ravir prématurément la vie.

Ces obstacles agissent avec plus ou moins de force dans toutes les sociétés humaines pour y maintenir constamment le nombre des individus au niveau des moyens de subsistance. Ils peuvent être rangés sous deux chefs : les uns agissent en prévenant l'accroissement de la population, les autres, en la détruisant à mesure qu'elle se forme. La somme des premiers forme ce qu'on peut appeler l'obstacle préventif ; celle des seconds, l'obstacle destructif.

Dans la mesure où il est volontaire, l'obstacle préventif est propre à l'espèce humaine et découle d'une faculté qui la distingue des animaux : celle de prévoir et d'apprécier des conséquences éloignées. Les obstacles qui s'opposent à l'accroissement indéfini des plantes et des animaux sont tous de nature destructive, ou, s'ils sont préventifs, ils n'ont rien de volontaire. . . .

Contraintes morales

Parmi les obstacles préventifs, le fait de s'abstenir du mariage et la chasteté forment ce que j'appelle la contrainte

morale. Le libertinage, les passions contraires à la nature, la profanation du lit nuptial et les artifices employés pour cacher les suites des liaisons criminelles ou irrégulières, sont des obstacles préventifs qui appartiennent manifestement à la classe des vices.

Parmi les obstacles destructifs, je désigne par le mot de malheur ceux qui se présentent comme une suite inévitable des lois de la nature. Au contraire, ceux que nous faisons naître nous-mêmes (comme les guerres, les excès et plusieurs autres sortes de maux inévitables) sont d'une nature mixte : c'est le vice qui les suscite, et ils amènent à leur suite le malheur.

La somme de tous les obstacles préventifs et destructifs forme ce que j'appelle l'obstacle immédiat à l'accroissement de la population. . . .

. . . je me bornerai à énoncer les propositions suivantes :

1 — Le niveau de la population est nécessairement limité par les moyens de subsistance.

2 — La population s'accroît partout où croissent les moyens de subsistance, à moins que des obstacles puissants ne l'arrêtent.

3 — Ces obstacles particuliers, et tous ceux qui freinent l'accroissement de la population et la forcent à se réduire constamment au niveau des moyens de subsistance, peuvent tous se rapporter à trois chefs : la contrainte morale, le vice et le malheur.

(Essai sur le principe de population : 1^{re} éd. 1798, 2^e éd. 1803)

Proudhon (1809-1864) et les aléas du calcul démographique

. . . Malthus, s'appuyant sur une masse de documents authentiques, a prouvé en premier lieu que la population, si elle ne rencontrait aucun obstacle, tel par exemple que le manque de subsistances, pourrait facilement doubler tous les vingt-cinq et même tous les dix-huit ans. . . .

A côté de ce premier fait, désormais hors de doute, Malthus en pose un autre, non moins certain : c'est que, tandis que la population tend à s'accroître selon la progression géométrique — 2. 4. 8. 16. 32., etc. la production des subsistances augmente seulement selon la progression arithmétique 1. 2. 3. 4. 5. 6., etc. ; ce qui mène inévitablement à cette conclusion, qu'en tout pays une partie de la population périt incessamment faute de pain.

. . . La procréation des hommes gagne, gagne incessamment sur la production de la richesse, laquelle reste toujours, toujours en arrière, et . . . la puissance de développement de l'humanité par la génération, et sa puissance de développement par le travail, sont entre elles comme les progressions :

— 1. 2. 4. 8. 16. 32. 64. 128. 256
— 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9 »

Dans l'ordre de la société, comme dans celui de la nature, la misère est donc chose fatale : vouloir s'en préserver, c'est vouloir que la loi des loga-

« La population s'accroît partout où croissent les moyens de subsistance. »
Essai sur le principe de population.
(Malthus -



Malthus (1766-1834).



rithmes change à notre convenance, et que l'arithmétique cesse d'être une vérité. ...

Mais, me dira-t-on, sans doute il n'y aurait rien à répliquer à la double loi de Malthus, et nous n'élèverions aucune plainte, nous adorerions en silence l'arrêt de la fatalité économique, si cette inégalité du développement humanitaire en population et en richesse était d'une irréprochable certitude, si elle portait le caractère d'une idée complète et définitive, tel qu'il convient à une idée vraie ; si cette loi, en un mot, n'était pas une évidente contradiction. Or, le principe de Malthus tombe manifestement dans le cas de toutes les antinomies ; et, d'après vos propres principes, d'après cette théorie des contraires réputée infaillible, l'antagonisme du progrès dans la population et la production prouve uniquement qu'il existe un principe d'équilibre, et que ce principe, c'est à la science de le découvrir. ...

Le travail, avons-nous dit, est le principe de la richesse, la force qui crée, mesure et proportionne les valeurs. Mesurer et proportionner, c'est encore distribuer : le travail porte donc en soi une puissance d'équilibre en même temps que de fécondité, qui paraît devoir assurer l'homme contre toutes les chances de dénuement. ...

Le travail est le premier attribut, le caractère essentiel de l'homme le travail, par le fait même de sa division et par le secours qu'il reçoit des machines, au lieu de se réduire pour l'homme s'aggrave toujours ; notre vie étant limitée, nos ans et nos jours comptés, il s'ensuit que toujours plus de temps nous est demandé pour une même augmentation de valeur ; que la période nécessaire au quadruplement de la richesse et au doublement de la population s'allonge indéfiniment, et qu'il vient une heure où la société, en marchant toujours, reste stationnaire.

Mais comment le ralentissement de la production, amené par l'accroissement du travail, se reporte-t-il sur la population ? C'est ce qui nous reste à examiner ?

Un premier fait paraît établi : la même force, le même principe de vie qui préside à la création des valeurs, préside aussi à la reproduction de l'espèce. ... La conséquence de cette idée, toute d'intuition et de sentiment, c'est l'antagonisme naturel du travail et de l'amour. La faculté industrielle ne s'exerce qu'aux dépens de la faculté prolifique : cela peut passer pour un aphorisme de physiologie aussi bien que de morale. Le travail est pour l'amour une cause active de refroidissement : c'est le plus puissant de tous les antiaphrodisiaques, d'autant plus puissant surtout, qu'il affecte simultanément l'esprit et le corps. le travail et l'amour se déroulent dans la vie humaine en périodes parallèles. La période de fécondité s'étend de dix à quinze années. Dix ans de pratique conjugale doivent suffire pour rebuter un homme. Du côté des époux, la chasteté devient un devoir impérieux de modestie et d'honnêteté. Justice, pudeur, dignité, tout fait ici au père de famille une loi de l'abstinence. Or,

ce que la raison a prévu, le travail, sans attendre l'épuisement de la nature, l'accomplit.

D'après ces principes, le mariage ayant lieu pour l'homme à vingt-huit ans révolus, pour la femme à vingt et un ; l'usage des nourrices disparaissant dans l'égalité ; la durée de l'allaitement étant réduite à quinze ou dix-huit mois ; la période de fécondité pouvant aller de dix à quinze années, le nombre des enfants issus d'un même mariage s'élèverait difficilement au-dessus de cinq.

La population n'augmentant ainsi que d'un dixième par chaque période d'environ trente ans, le doublement aurait lieu en trois siècles.

Mais le nombre des naissances tend continuellement à décroître, et la période de doublement à s'allonger pour deux raisons : 1) l'abréviation de la période de la fécondité par l'augmentation incessante du travail et le développement des nouvelles mœurs ; 2) le nombre croissant des célibataires.

(« Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère », 1846, II, chap. XIII, « Dixième époque »)

N.B. — A. Sauvy a montré l'inanité de ce calcul dans « A propos d'un calcul démographique de Proudhon », « Population », avril 1959, n° 2, pp. 356-358.

Marx (1818-1883) et la loi générale de l'accumulation capitaliste

... L'accumulation qui fait grossir le capital social réduit simultanément la grandeur proportionnelle de sa partie variable et diminue ainsi la demande de travail relative. Maintenant, quel est l'effet de ce mouvement sur le sort de la classe salariée ? ...

La loi de la décroissance proportionnelle du capital variable et de la diminution correspondante dans la demande de travail relative a pour corollaires l'accroissement absolu du capital variable et l'augmentation absolue de la demande de travail suivant une proportion décroissante, et enfin, pour complément, la production d'une surpopulation relative. Nous l'appelons « relative » parce qu'elle provient non d'un accroissement positif de la population ouvrière qui dépasserait les limites de la richesse en voie d'accumulation mais, au contraire, d'un accroissement accéléré du capital social qui lui permet de se passer d'une partie plus ou moins considérable de ses manouvriers. Comme cette surpopulation n'existe que par rapport aux besoins momentanés de l'exploitation capitaliste, elle peut s'enfler et se resserrer d'une manière subite.

En produisant l'accumulation du capital, et à mesure qu'elle y réussit, la classe salariée produit donc elle-même les instruments de sa mise en retraite ou de sa métamorphose en surpopulation relative. Voilà la loi de population qui distingue l'époque capitaliste et correspond à son mode de production particulier. En effet, chacun des modes historiques de la production sociale a aussi sa loi de population propre, loi qui ne s'applique qu'à lui, qui passe avec lui et n'a par conséquent qu'une valeur historique. Une loi de population abstraite et immuable n'existe que pour la plante et l'animal, et encore seulement tant qu'ils ne subissent pas l'influence de

l'homme. ...

Si l'accumulation, le progrès de la richesse sur la base capitaliste, produit donc nécessairement une surpopulation ouvrière, celle-ci devient à son tour le levier le plus puissant de l'accumulation, une condition d'existence de la production capitaliste dans son état de développement intégral. Elle forme une armée de réserve industrielle qui appartient au capital d'une manière aussi absolue que s'il l'avait élevée et disciplinée à ses propres frais. Elle fournit à ses besoins de valorisation flottants, et indépendamment de l'accroissement naturel de la population, la matière humaine toujours exploitable et toujours disponible. ...

... Pendant les périodes de stagnation et d'activité moyenne, l'armée de réserve industrielle pèse sur l'armée active, pour en réfréner les prétentions pendant la période de surproduction et de haute prospérité. C'est ainsi que la surpopulation relative, une fois devenue le pivot sur lequel tourne la loi de l'offre et la demande de travail, ne lui permet de fonctionner qu'entre des limites qui laissent assez de champ à l'activité d'exploitation et à l'esprit dominateur du capital. ...

... Les mêmes causes qui développent la force expansive du capital amenant la mise en disponibilité de la force ouvrière, la réserve industrielle doit augmenter avec les ressorts de la richesse. Mais plus la réserve grossit, comparativement à l'armée active du travail, plus grossit aussi la surpopulation consolidée dont la misère est en raison directe du labeur imposé. Plus s'accroît enfin cette couche des Lazares de la classe salariée, plus s'accroît aussi le paupérisme officiel.

Voilà la loi générale, absolue, de l'accumulation capitaliste. L'action de cette loi, comme de toute autre, est naturellement modifiée par des circonstances particulières. ...

Enfin la loi qui toujours équilibre le progrès de l'accumulation et celui de la surpopulation relative ... établit une corrélation fatale entre l'accumulation du capital et l'accumulation de la misère, de telle sorte qu'accumulation de richesse à un pôle, égale accumulation de pauvreté, de souffrance, d'ignorance, d'abrutissement, de dégradation morale, d'esclavage au pôle opposé, du côté de la classe qui produit le capital même.

(« Le Capital », livre I, 1867, tome III, 7^e section, chap. XXV)